

## FORMATION

# « Qualification Maître.sse de maison »

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Contribuer à l'adaptation, à la qualité et à la sécurité du cadre de vie en tenant compte du projet de la personne, du projet d'établissement/de service.
- Assurer l'accompagnement des personnes en intervenant dans les actes essentiels de la vie quotidienne.
- Prévenir et gérer les situations problématiques selon les procédures en vigueur au sein de votre établissement/service
- Positionner comme professionnel (le) de l'action sociale/médico-sociale et à ce titre vous participez à l'équipe pluri-professionnelle.
- Assurer les transmissions permettant de garantir la continuité de l'accompagnement en vous appuyant pour cela sur les outils de communication des ESSMS
- Obtenir la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et le certificat HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*).

### CONTENU DE LA FORMATION 217 heures ou 231 heures

#### **Bloc 1 : 5 modules spécifiques pour un total de 70 H**

- Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison 7H
- Qualité et sécurité du cadre de vie - 28H
- Entretien du cadre de vie -7H
- Entretien du linge - 7H
- Préparation des repas et hygiène alimentaire – 21 H

#### **Bloc 2 : 4 modules en commun SN et MM pour un total de 77 H**

- Rôle et fonction du-de la maître.sse de maison quant à l'accompagnement des personnes - 7H
- Les problématiques des publics - 31,50H (module commun SN et MM)
- Les fondements et les méthodes de l'accompagnement (Analyse des pratiques) – 31,50H (module commun SN et MM)
- Techniques permettant de répondre aux besoins d'hygiène et le confort-7H (module commun SN et MM)

#### **Bloc 3 : 2 modules en commun SN et MM pour un total 49 H**

- Le cadre institutionnel de la fonction - 24H50 (module commun SN et MM)
- Le travail en équipe pluri-professionnelle (coopération et analyse de la pratique) - 24H50 (module commun SN et MM)

#### **Accompagnement de dossier 21H ou 35H**

Méthodologie de réalisation du dossier 21 heures ou 35 heures suivant l'individualisation du parcours en lien avec la phase de positionnement

### VALIDATION

**Délivrance d'une qualification de Maître/Maîtresse de Maison par la CPNE/FP de la Branche sanitaire, sociale et médico-sociale à but non lucratif**

## DATES ET LIEUX DE LA FORMATION

La formation Maître/Maîtresse de Maison dure 217 heures ou 231 heures selon la phase de l'entretien de positionnement, elle est réalisée en discontinu :

<b>Poitiers*</b>		<b>Saintes*</b>	
26 au 30 septembre 2022	5 jours	26 au 30 septembre 2022	5 jours
7 au 10 novembre 2022	4 jours	7 au 10 novembre 2022	4 jours
5 au 9 décembre 2022	5 jours	28 novembre au 02 décembre 2022	5 jours
9 au 13 janvier 2023	5 jours	16 au 20 janvier 2023	5 jours
20 au 24 février 2023	5 jours	6 au 10 mars 2023	5 jours
3 au 7 avril 2023	5 jours	24 au 28 avril 2023	5 jours
22 au 25 mai 2023	4 jours	6 au 9 juin 2023	4 jours
Soit 33 jours = 231 heures			

*\*Session, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et inscription prise en compte par ordre d'arrivée*

## DISPENSES

Pour les professionnels attestant de la qualification de Sauveteur Secouriste du Travail (SST) datant de moins de 2 ans : 14 heures de dispense

Pour les professionnels attestant du certificat de compétence HACCP : 14 heures de dispense

Pour les professionnels détenteurs de la qualification ou du CQP Surveillant.e de nuit qui souhaiteraient accéder à la qualification de Maître.sse de maison bénéficient de validations partielles automatiques, précisées ci-dessous.

	<b>Blocs de compétences de la Qualification Maître.sse de Maison</b>		
	<b>Bloc 1 Adaptation, qualité et sécurité du cadre de vie</b>	<b>Bloc 2 Accompagnement des personnes</b>	<b>Bloc 3 Participation à l'équipe Pluri-professionnelle</b>
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenu avant le 01-01-15)			X
Qualification professionnelle de Surveillant.e de Nuit Qualifié.e (Obtenu après le 01-01-15) ou CQP Surveillant.e de Nuit		X	X
Qualification professionnelle de Maître.sse de maison (Obtenue avant le 01-01-15)	X Sous réserve attestations SST valide et HACCP		X

## CONTACT

Tel : 05 49 37 60 05

Mail : [mm@irts-pc.eu](mailto:mm@irts-pc.eu)

## COÛT DE LA FORMATION

**Montant : 2929,50 € pour un parcours de 217 heures  
ou 3118,50 € pour un parcours de 231 heures  
soit 13,50 € / heure**

## NOMBRE DE PLACES

**Limité à 16 stagiaires en parcours complet  
+ 2 stagiaires en parcours partiel.**